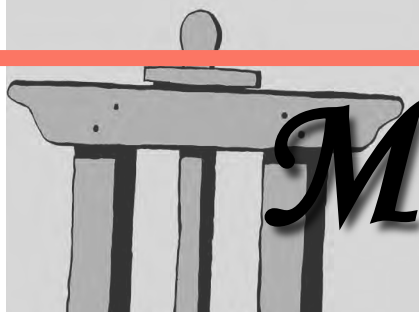




Marcilly en Gault



Bulletin Municipal

JUILLET 2021

GALOP D'ESSAI DU 5 JUIN



POUR LA JOURNEE MONDIALE DU 19 SEPTEMBRE

POUR LE NETTOYAGE DE LA PLANETE

LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 14

Conseil municipal du 14 avril 2021

Conseil municipal du 12 mai 2021

Conseil municipal du 2 juin 2021

Commémoration du 8 mai 1945

Quelle eau buvons nous?

Préservons aussi le patrimoine naturel de Marcilly

Composteurs

Centre de Secours de Marcilly

Civisme

VIE SCOLAIRE.....P-15

Une rentrée bien particulière

VIE ASSOCIATIVE.....P-15 à 19

Les associations

Association Vie et Santé

Les randonneurs marcillygaultais

Une nouvelle association à la rentrée

Étang des Aubiers

Lectures partagées : une sélection proposée

Apprendre à chasser

INTERCOMMUNALITÉ.....P-20 à 22

Exposition à Marcilly 4 et 5 septembre

Recyclerie 1000 et un partages

SMICTOM

DIVERS.....P-23

Canicule

France services

Réception de chaînes de télévision

QUI FAIT QUOI À MARCILLY.....P-24 à 25

ETAT CIVIL.....P-25

AGENDA.....P-25

CONTACTS UTILES.....P-26

NOUVEL ART URBAIN À MARCILLY.....P-27

AU FIL DES BULLETINS.....P-28

14 JUILLET 2021
RETROUVAILLES
FESTIVES
Pour l'inauguration
du nouveau terrain
multisport à 17H
(à côté du terrain de foot)



A-T- ON PERDU LA RAISON ? QUEL SYSTÈME REPRÉSENTATIF VOULONS-NOUS?

Sur l'ensemble de la France, le dimanche 20 juin, 66% d'abstentions, 2 électeurs/3 n'ont pas exprimé leur choix ! Il y a pourtant de nombreuses façons de faire connaître son opinion sans pour autant casser ou insulter ceux qui briguent les responsabilités.

Heureusement, Marcilly-en-Gault fait figure d'exception. Vous vous êtes déplacés à hauteur de 43.14%. Merci pour votre marque de confiance mais le nombre trop important d'abstentionnistes sur le canton ne nous a pas permis d'obtenir les quotas requis pour ce type de scrutin. Comprenez qui pourra !

Il est en effet inquiétant de devoir s'adapter, selon le type d'élection, à des modalités différentes pour élire un candidat, un binôme, une liste.... Déjà les électeurs sont de plus en plus sceptiques pour exercer leur droit de citoyens et le législateur complique à l'envi la compréhension et les conditions pour représenter une population.

Pourquoi pour les élections (Conseils régional et départemental) faut-il 2 tours avec des combinaisons et tractations entre les 2 tours?

Seules les élections présidentielles et municipales font encore "recette". Combien de temps ces choix de société vont-ils résister à la lassitude et à l'abandon des électeurs, qui, il ne faut pas l'oublier, bénéficient d'un privilège démocratique rare dans notre monde, de pouvoir choisir leurs représentants?

A titre d'exemple:

les élections départementales (qui autrefois s'appelaient les élections cantonales) : la réforme de 2015 modifiant les frontières du canton et la composition d'un binôme mixte n'a réussi qu'à brouiller les repères des électeurs.

les élections régionales : le nouveau découpage des régions en 2016 en grandes régions a été encore source de confusions et d'augmentation des dépenses de représentation ! (certes, notre région Centre-Val de Loire n'a pas été touchée)

les élections européennes : En 2004, ce sont des circonscriptions interrégionales, et non plus un unique niveau national, qui conduisent les listes. En 2019, la loi abolit les circonscriptions interrégionales et retourne à la circonscription nationale unique.

Vous y comprenez quelque chose?

Et cerise sur le gâteau, ce dimanche 20 juin 2021 : élections régionales et départementales avec un mode de scrutin différent. Et je n'aborde même pas les compétences de toutes ces collectivités territorialesillisibles

De plus, les professions de foi sont arrivées tardivement dans les boîtes aux lettres. Certains les ont même reçues le dimanche et d'autres jamais.

Mais ce n'est pas une raison, pour ne pas voter.

C'est un droit chèrement acquis et compte tenu des possibilités de se faire représenter par la procuration, il devrait y avoir à chaque consultation un minimum de 75% de votants. La qualité des candidats est un tout autre sujet !!!

Notre système électoral, à la mode "cuisine française", doit être simplifié et rien n'empêche les citoyens d'en référer à leurs parlementaires d'étudier un système électoral lisible et attractif. Il en va de notre démocratie.

Allons-nous attendre que l'on se retrouve en dictature pour commencer à réagir?

J'ose espérer qu'un sursaut de civisme et d'esprit républicain nous fasse échapper à l'indifférence et à l'abandon de notre liberté de choix de nos représentants.

Votre Maire
Agnès THIBault



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021

Tenu à la Salle des Fêtes en raison des exigences du protocole sanitaire lié à la pandémie du COVID-19. Séance à huis clos.

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absente excusée : Annie MANDION

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

Vote des Budgets

- Commune
- Eau et Assainissement

Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Vote des statuts
- Désignation des délégués

Achat voiture

Etude Patrimoniale

- Point sur les Appels d'Offres

Suppression et création de poste

Etude de sécurisation

Questions et informations diverses

Budget 2021 de la Commune :

Reprenant les conclusions de la commission des finances du 9 mars 2021, Madame le Maire commente ligne par ligne le budget projeté sur le mur de la salle des fêtes (pour un montant de 498 823.03 € en fonctionnement et 305 255.82 € en investissement). Plus que jamais celui-ci est bâti avec prudence : minoration des recettes (notamment concernant les locations du gîte et de la salle des fêtes), évaluation raisonnable des dépenses.

Au niveau des recettes, la commune a bénéficié de la dotation de solidarité rurale « cible » pour un montant de 29 273 €. Par ailleurs la taxe d'habitation a été entièrement compensée par l'Etat. Le taux d'imposition commune ne prévoit pas d'augmentation.

Concernant les dépenses, apparaît la participation au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) pour un montant de 18 577 € dont la moitié fera l'objet de remboursement (avance transport, mise à disposition de personnel). En investissement figure la réalisation du plateau sportif (70 881.60 €).

Le budget 2021, avec un autofinancement dégagé de 17 924.14 €, arrêté à la somme de 804 078.85 €, est voté à l'unanimité.

Budget Eau et Assainissement 2021 :

le déficit chronique de la section de fonctionnement a amené à prendre les mesures suivantes

- dépistage des fuites par, dans un 1^{er} temps, l'installation de compteurs sectoriels, dans un second



temps, par le démarrage d'une étude de l'état du réseau, subventionnée à 80% pour l'eau potable et à 60% pour les eaux usées, par l'agence de l'eau et le département.

- analyse des coûts et des tarifs pratiqués : il apparaît que, si la distribution de l'eau potable et sa facturation n'appellent pas d'observation particulière, l'assainissement par contre présente un réel déséquilibre.

Après discussion il est voté à l'unanimité de doubler le prix de l'abonnement et d'augmenter de 20% le traitement de l'eau au m³.

Le budget Eau et Assainissement d'un montant total de 371 824.63 € (165 262.93 € en fonctionnement et 206 561.70 € en investissement) est voté à l'unanimité.

Regroupement Pédagogique Intercommunal :

Statuts du SIVOS : ceux-ci décrivent en 16 articles

- la compétence 'service des écoles' (fonctionnement et gestion des écoles concernées, ramassage scolaire)
- le mode d'administration (comité syndical, représentants des communes, bureau, président et vice-président)
- le mode de fonctionnement (réunions du comité syndical, questions budgétaires, répartition entre communes).

Votés à l'unanimité.

Désignation des délégués : confirmation de Agnès THIBAUT et Annie MANDION titulaires, Aline MOLLER-GRASSER et Patricia CORDIER suppléantes.

Achat voiture :

Le remplacement du véhicule de la commune est urgent. Le principe en est acté unanimement.

Etude patrimoniale :

Point sur les Appels d'Offres

Le bureau DUPUET Frank a livré son analyse des offres sur l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et sur le schéma directeur d'assainissement des eaux usées. La qualité du travail a été unanimement saluée par les membres du comité de pilotage. L'attribution des marchés doit se faire incessamment au vu des dernières précisions demandées aux entreprises candidates, pour un démarrage des études en juin 2021.

Suppression et création de poste :

La nécessité de diminuer de plus de 10% les horaires d'un agent passe réglementairement d'abord par la suppression du poste.

Etude de sécurisation :

L'Agence technique départementale a adressé son étude en Mairie. Ce document très fouillé de 44 pages qui concerne l'ensemble des accès et traversées du bourg, demande un véritable travail d'appropriation et permettra la concertation nécessaire. L'estimation du montant global des travaux est de 886 000 € HT !!!

Questions et informations diverses :

Restauration de l'église : l'architecte présentera son diagnostic au prochain conseil du 12 mai 2021

Report des dates des élections départementales et régionales : les 20 et 27 juin 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2021

Tenu à la Salle des Fêtes en raison des exigences du protocole sanitaire lié à la pandémie du coronavirus COVID-19.

Séance à huis clos.

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absent excusé : Sébastien GAY, a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

Présentation du dossier de l'église par l'architecte

Création de la commission municipale sécurité afin d'étudier le rapport de l'Agence Technique Départementale

Organisation des élections

Point sur les ordures ménagères

Organisation du 14 juillet

Inauguration antenne orange

Questions et informations diverses

Présentation du dossier de l'église par M. Thierry GUITTOT, ABF (architecte des bâtiments de France) sur la base d'un PowerPoint projeté sur grand écran.

Le projet de restauration générale de l'église Saint Martin de Marcilly en Gault fait l'objet dans un 1^{er} temps d'une « étude diagnostic préalable ». Celle-ci s'articule autour de 2 points : la méthode et les objectifs d'une part, les problématiques et les remèdes d'autre part.

Le check-up le plus complet possible de cet édifice non classé mais inventorié dans les années 40 présente un volet historique et documentaire, constate les désordres afin d'identifier les priorités et de bâtir des propositions d'options comme retourner à l'authenticité du monument ou respecter la sédimentation.

La toiture (tuiles et charpentes), les façades présentant des fissures, les enduits ciment à purger préalablement aux travaux d'intérieur, les sols, constituent autant d'éléments d'une programmation de travaux.

Une « évocation » du caquetoire présentée sur aquarelle a suscité beaucoup d'intérêt ainsi que les résultats de sondages dans le chœur qui révèlent la présence de décors peints.

3 hypothèses de programmation sont présentées. Le Conseil a retenu la 1^{ère} qui se décompose en 3 phases : la phase 1 concerne les parties hautes, la phase 2 les parties extérieures, la phase 3 les parties intérieures.

La phase 1 porte sur les travaux de couvertures nécessaires et prioritaires de mise hors d'eau, sur un chantier de 10 mois, pour un montant se situant entre 255 000 € HT et 300 000 € HT (hors honoraires).

Afin d'arriver à un chiffrage précis permettant de bâtir le financement de l'opération, le Conseil décide à l'unanimité, d'attribuer à l'architecte une mission complémentaire : l'APD (Avant-Projet Détaillé) devra permettre d'aller à l'essentiel.



Football Club de Marcilly : intervention non prévue initialement à l'ordre du jour mais proposée par Mme le Maire.

Florent DESPREZ, Président et Loïc BILBAULT, Trésorier, sont venus exposer leur projet de remise en état du terrain. Après avoir remercié la municipalité pour les travaux de rénovation effectués dans les douches et vestiaires puis argumenté et mis en avant le dynamisme de la nouvelle équipe constituée, ils ont détaillé les opérations :

- le désherbage (avec un désherbant sélectif autorisé) a été réalisé
- la scarification va suivre grâce au prêt (gracieux) de 2 machines
- la semence et les engrais font l'objet d'un devis de 1 100 € pour lequel un financement de la commune est sollicité, s'y ajoute un système d'arrosage d'occasion pour 700 €.

D'entrée de jeu Mme le Maire rappelle la réglementation de l'arrosage qui depuis plusieurs étés s'est renforcée et à laquelle il n'est pas question de déroger.

Un débat s'instaure quand il est indiqué qu'il faut 2 mois pour que la pelouse pousse dans de bonnes conditions : le calendrier se prête mal à l'opération et le report de celle-ci à l'automne est évoqué...

Un désaccord apparaît clairement entre ceux qui insistent pour une dérogation aux obligations préfectorales et les tenants du développement durable qui demandent qu'une gestion justement plus durable soit explorée pour l'avenir.

Mme le Maire tranche en demandant aux conseillers s'ils souhaitent que Marcilly conserve son club de foot : la réponse a été « oui » à l'unanimité.

Elle met au vote la subvention de 1 800 € à condition qu'elle soit unique, à charge pour le club de définir la période des travaux, rappelant que la municipalité se doit d'être exemplaire et ne tolérera aucune dérogation. (Sont compris dans les 1 800 € le système d'arrosage).

La subvention est votée à 13 voix pour et 2 contre.

Création de la commission municipale sécurité afin d'étudier le rapport de l'Agence Technique Départementale

La responsable du rapport devant venir le présenter au prochain conseil du 2 juin, ce point de l'ordre du jour est reporté.

Organisation des élections

Le tableau des présences est en cours d'élaboration et sera diffusé prochainement.

Vérification est faite sur la vaccination des participants aux bureaux de vote.

Point sur les ordures ménagères

A partir du 1^{er} juillet 2021 de nouvelles consignes de tri vont être diffusées : nouvelles possibilités de recyclage dans les bacs jaunes (recyclage qui sera effectué dans l'usine de Saran) mais interdiction d'y mettre les cartons bruns qui devront être acheminés en déchetterie. Pour cette prestation une proposition tarifée est présentée aux commerçants et entreprises.

Organisation du 14 juillet

Point reporté au conseil du 2 juin en fonction de la situation sanitaire et des consignes de la préfecture.



Inauguration antenne orange

Celle-ci aura lieu vendredi 4 juin 2021 à 14h30

Questions et informations diverses

Regroupement Pédagogique Intercommunal : Karine DESEINE, ATSEM, va être mise à disposition du SIVOS (Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire)

Catherine FAUCHE, cuisinière, va déménager prochainement et assurera son service à la cantine. C'est l'occasion pour la commune de s'aligner sur les 2 autres écoles du SIVOS et de s'adresser à un prestataire privé pour livrer des repas. Il va de soi que, pour préserver la qualité du service, les cahiers des charges seront rigoureusement examinés.

La plus grande incertitude plane sur l'ouverture du Centre de loisirs le mercredi à la rentrée prochaine : en effet un sondage montre que seuls 3 ou 4 enfants pourraient être inscrits (nombre requis pour la CAF : 7).

Le plateau multisport devrait être opérationnel avant le 14 juillet 2021

Journée citoyenne : l'appel à volontaires paru dans le bulletin municipal a recueilli un certain écho. Les détails de l'organisation seront communiqués ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2021

Tenu à la Salle des Fêtes en raison des exigences du protocole sanitaire lié à la pandémie de COVID-19

Public accepté en nombre limité.

Membres présents : 15

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil du 12 mai 2021
- Présentation du programme de sécurisation du centre bourg en présence de l'Agence Technique Départementale
- Décisions modificatives
- Organisation des élections
- Prix cantine septembre 2021 ; organisation et information cantine pour la rentrée scolaire
- Organisation du 14 juillet
- Information schéma poids lourds
- Information mur avec Sculpt' : mardi 15 juin 18h
- Subvention course cycliste des Etangs
- Horaires éclairage public
- Questions et informations diverses



Présentation du programme de sécurisation du centre bourg par Madame Juliette BOUTRY au titre de l'Agence Technique Départementale sur la base d'un PowerPoint projeté sur grand écran.

Le périmètre d'intervention comprend l'ensemble de la traverse entre les panneaux d'entrée d'agglomération, sur les routes départementales 49, 121, 122 et 123. Le périmètre de réflexion, plus important que le périmètre d'intervention, permet d'élargir la perception de l'espace, rendant possible la prise en considération de tous les éléments pouvant influencer sur le comportement des usagers.

L'analyse fait ressortir les problématiques suivantes :

-) des vitesses trop élevées
-) des cheminements piétons absents ou dangereux
-) un carrefour dangereux rendant les échanges compliqués

et les principaux enjeux de sécurité :

-) la réduction des vitesses
-) la sécurisation des piétons
-) la sécurisation des échanges au carrefour de la RD 121 avec la RD 123

Sur chaque route départementale on retrouve 3 zones, 3 séquences : la séquence d'entrée et de sortie d'agglomération, la ou les séquences de transition et la séquence de cœur de bourg.

La présentation a été réalisée sur la base de photos aériennes et de constatations faites sur le terrain. Celle-ci devra être validée par la réalisation d'un projet basé sur un relevé topographique.

L'enveloppe prévisionnelle, présentée par séquence, s'élève à 886 000 € HT (plan topographique et maîtrise d'œuvre inclus).

Après discussion il apparaît que l'urgence à intervenir se situe sur la RD 121 côté Salbris, soit en entrée d'agglomération, soit en cheminement piétons, l'objectif étant que le piéton retrouve sa place à Marcilly. Evaluation a priori de l'ordre de 100 000 €.

Les dossiers de demande de subvention « Dotation de Solidarité Rurale » et « Dotation d'Aménagement et de Développement Durable » devront être montés pour novembre 2021.

Approbation du PV du 12 mai 2021 : unanimité

Décisions modificatives rendues nécessaires pour le remplacement en urgence du véhicule de la commune avec cession du véhicule HS : unanimité

Organisation des élections : vérification pour les 2 élections (départementales et régionales) des tableaux de présence (présidents, secrétaires, assesseurs, scrutateurs) et des conditions de vaccination ou tests à défaut.

Prix cantine septembre 2021 : alignement sur le tarif pratiqué au niveau du SIVOS : 3.05 €. unanimité

Prévisions d'organisation de la cantine pour la rentrée scolaire : la cantinière actuelle ayant prévu de déménager à la Toussaint, la commune est à la recherche de solutions alternatives. La piste de la livraison de repas froids comme dans les 2 autres cantines du RPI, outre l'intérêt d'harmoniser les pratiques, ne nécessite pas de travaux conséquents.

Le résultat des études en cours seront présentés au prochain conseil.

Organisation du 14 juillet : la levée des restrictions prévue le 30 juin prochain, reste conditionnée à la situation sanitaire. De l'avis de tous les conseillers, un feu d'artifice, dont on ne sait pas encore s'il sera autorisé, sans public, a peu d'intérêt.

Par ailleurs le Réveil de Marcilly, privé de répétitions en raison du protocole sanitaire, ne souhaite pas



assurer sa prestation habituelle.

L'idée d'associer l'inauguration du plateau multisports qui justement devrait être terminé à cette date, à ce moment réputé festif, est accueillie avec enthousiasme : des informations seront relayées dans ce sens.

Information schéma poids lourds : d'après celui-ci le trafic de transit des plus de 3,5 tonnes ne devrait plus passer par Marcilly. Mme le Maire va demander le calendrier de mise en place et la nature des dispositifs de contrôles.

Sculpt' en Sologne : inauguration du mur mardi 15 juin à 18h

Subvention course cycliste des Etangs du 26 juin 2021 (de La Ferté Beauharnais à Ecoparc en passant par Saint Viâtre, Marcilly, Millançay). Le passage à Marcilly est prévu entre 13h et 14h.

La demande s'élève à 0,50 € par habitant : Mme le Maire propose la somme de 100 €. unanimité.

Horaires éclairage public : après discussion est prise la décision de ne pas éclairer la commune pendant l'été, exception faite le 25 juin place de l'église en raison du concert.

Questions et informations diverses :

- **PCS** : Mme le Maire indique que l'exercice de Plan Communal de Sauvegarde reporté en raison du COVID-19, aura bien lieu d'ici les vacances d'été, l'argument de l'absence de conseillers déjà en vacances n'étant pas pertinent au regard d'événements graves pouvant se produire à n'importe quel moment.
- **Mise à disposition de composteurs** samedi 5 juin 2021 matin : 26 Marcigaultais se sont déclarés intéressés.
- **Opération citoyenne de nettoyage des déchets** : RV samedi 5 juin à 14h30 devant la salle des fêtes. Répétition générale avant la participation à la journée mondiale le 19 septembre prochain
- Rappel des **horaires de bricolage et jardinage** à faire dans le prochain bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Malgré le confinement la commémoration du 8 mai 1945 a pu se tenir, il s'agissait de se souvenir de la victoire de la France contre le nazisme, le fascisme et le militarisme japonais, aux côtés de ses alliés après des années d'efforts, de sacrifices et de privations pour revenir dans le conflit en tant que force combattante. N'oublions pas ces français de 39-40 qui ont combattu face au déferlement nazi, et ceux qui ont continué de combattre sur d'autres fronts avant de participer à la libération de la France. Souvenons nous.

Ph. M



QUELLE EAU BUVONS-NOUS ?

2020

041000497

MARCILLY EN GAULT

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.



Quelle eau buvez-vous ?



Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine.
La gestion de l'eau est en régie communale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de MARCILLY-EN-GAULT.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2020, 9 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 342 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germes tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	14,8 °f	14,8 °f	Eau peu calcaire
Nitrates	50 mg/l	0,7 mg/L	0,7 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Nombre de molécules recherchées : 275. Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,50 mg/L	0,60 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	61 µg/L	104 µg/L	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	7,8 µg/L	9,0 µg/L	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

Pour plus d'informations :
ARS Centre-Val de Loire – Délégation départementale de Loir-et-Cher

Mail: ars-centre-dd41-unite-sante-environnement@ars.sante.fr

Twitter: @ARS_CVDL

www.ars-centre-val-de-loire.sante.fr



PRESERVONS AUSSI LE PATRIMOINE NATUREL DE MARCILLY EN GAULT !

Sur la proposition de Thibault DAPREMONT faite en Conseil municipal, nous nous sommes retrouvés, une dizaine, ce samedi 5 juin 2021, journée mondiale de l'Environnement, à relever le déficit du ramassage des déchets aux abords de notre village.

On se souvient de la « pêche miraculeuse » de l' « Association Communale de Pêche à la ligne de Marcilly en Gault : un téléviseur, un garde-boue de vélo, des canettes en pagaille.... Un véritable inventaire à la Prévert !

Ce samedi constitua un galop d'essai pour préparer la journée mondiale du Nettoyage de la Planète du 19 septembre prochain et préciser l'équipement nécessaire pour plonger dans les fossés, réceptacle privilégié mais peu naturel des déchets les plus hétéroclites : jante de voiture, flacon d'eau de toilette pour homme, bouteille de whisky, coque de rétroviseur, petite culotte, cadre de balance, sacoche de vélo, emballages divers (de pizza, de Mac do, etc.), masques, éléments de poussette, canettes, bouteilles plastiques... Les zones les plus riches en déchets étant les fossés des axes d'accès à notre commune.



Au retour nous avons fait un détour pour rejoindre avec nos sacs poubelles le point de rendez-vous : nous ne voulions pas polluer une cérémonie de mariage qui justement avait lieu cet après-midi-là !

Alors, on vous dit : « au 19 septembre » ?

A. M-G et Ph. M

COMPOSTEURS

Composter pour diminuer le poids de sa poubelle et pour enrichir la terre...

29 familles de Marcilly sont venues chercher le composteur qu'ils avaient commandé auprès de la Mairie. Le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) propose actuellement des composteurs à prix réduits (20€ le 400 litres et 40€ le 600 litres), la Mairie de Marcilly a proposé d'en commander pour les habitants et de participer à son coût à hauteur de 10€.

Pourquoi composter ?

Nos déchets de cuisine et de jardin sont des trésors pour enrichir notre terre. Hors, nous avons pris l'habitude de les jeter à la poubelle avec les autres déchets qui ne sont pas valorisés. Les déchets compostables peuvent représenter un tiers du poids de cette poubelle.

Que devient cette poubelle ?

Un camion benne va la chercher pour l'emmener vers le centre de transfert localisé à Nouan-Le-Fuzelier. De là, elle est rechargée dans une semi—remorque acceptant plus de déchets qui reprend la route vers l'usine d'incinération ARCANTE de Blois.

Composter, ça veut dire quoi ?

Le compostage reproduit le cycle naturel de la matière. Cette transformation en humus est un processus biologique, en présence d'air, dû à l'action des êtres vivants du sol : bactéries, champignons, insectes ... Le compost obtenu restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.

Comment composter ?

Le compostage en tas : il suffit de dédier un petit carré de terrain au compostage. Les déchets y sont stockés et mélangés au fur et à mesure sans être trop tassés.

Le composteur : il est plus pratique quand le jardin est petit. Il amplifie le compostage tout en étant



plus esthétique. Il est souhaitable de l'installer à l'ombre, sur un terrain plat désherbé à même le sol afin de faciliter la remontée des vers de terre, des insectes et des micro-organismes.

Les règles d'or d'un bon compost :

Varié les déchets organiques, par couches successives. Mélanger les déchets très secs (feuilles mortes, paille...) avec des matériaux riches en eau (herbe, gazon...)

Alterner sans cesse des matériaux secs et mouillés, fins et grossiers. Faire sécher un jour ou deux les tontes de gazon avant de les introduire dans le composteur. Il est judicieux de les mélanger avec les feuilles mortes de l'automne. (30% d'herbes fraîche au maximum).

Mélanger régulièrement chaque nouvelle couche avec la précédente afin d'aérer le compost. Se garder une petite fourche à portée de main.

Fermer le composteur avec son couvercle. Celui-ci permet de conserver la chaleur (45°C) favorable à la biodégradation. Il limite l'évaporation et inversement, les excès d'eau de pluie.

Que peut-on mettre dans son compost ?

Les déchets de cuisine : Toutes les épluchures, les restes de repas, le marc de café sont intéressants pour le compost. Il est préférable toutefois d'éviter les os et les coquilles de mollusques qui ne se décomposent pas s'ils ne sont pas broyés. Les déchets carnés et le gras peuvent être mis au compost, mais jamais en grosse quantité (risque d'odeur). Les épluchures d'agrumes doivent être bien mélangées au compost pour se décomposer rapidement.

Les déchets de jardin : feuilles mortes et gazon peuvent être transformés en compost. La taille de haies également. Il faut seulement les broyer de manière à réduire leur encombrement et faciliter leur dégradation par les micro-organismes. Par contre, les tailles de thuyas, riche en résines et en substances aromatiques, sont très difficiles à décomposer. En revanche, elles forment un excellent paillis pour les arbustes et les arbres en place depuis plusieurs années où leur effet antigerminatif sera valorisé.



Quand et comment utiliser le compost ?

Au terme de **6 mois à un an**, vous obtiendrez un compost suffisamment décomposé pour l'épandre en surface au pied des légumes, fleurs ou arbustes.

Les composteurs sont conçus pour **extraire le compost** par des trappes. Pour retirer le compost plus facilement et en grande quantité, il est préférable de démonter entièrement le composteur pour récupérer le compost et réintroduire dans le composteur les déchets non compostés.

Le compost est un amendement humifère qui donne du corps aux terres légères et allège les terres lourdes. C'est **la base de la fertilité**. C'est aussi **un excellent engrais organique**, riche et équilibré, suffisant pour la plupart des plantes de jardins.

Il est souhaitable **d'incorporer le compost à la surface du sol**, en l'étalant entre les rangs de légumes ou au pied des arbustes et des fleurs. Un léger coup de croc suffit à le mélanger à la terre. Il sera alors « digéré » et incorporé par les êtres vivants du sol. Dans l'idéal, il est intéressant de recouvrir le sol par un paillis qui évitera au compost de se dessécher et facilitera le travail des vers et des bactéries, tout en limitant le développement des herbes indésirables. Dans une terre argileuse, humide ou compacte, enfouir le compost en profondeur risque de l'exposer à des conditions néfastes de stagnation d'eau et d'absence d'oxygène.

Annie MANDION



CENTRE DE SECOURS DE MARCILLY

Couverture opérationnelle par le SDIS de Loir et Cher de la commune de Marcilly en Gault

« Actuellement, la commune de Marcilly en Gault est défendue, sur le plan de la distribution des secours, par le centre de première intervention (CPI) de Marcilly en 1^{er} appel, bien souvent complété par des moyens provenant d'autres unités qui peuvent être celles de Neung/Beuvron, Millançay, Selles St Denis, Salbris, Saint Viâtre, Romorantin ou au-delà et ce, en fonction de l'importance et/ou de la spécificité de l'opération de secours.

Depuis plusieurs années, les difficultés de ressources disponibles en sapeurs-pompiers volontaires sont prégnantes et croissantes à Marcilly en Gault, entraînant de nombreuses non-réponses du centre local sur les opérations de secours. Ce constat a été partagé dès lors par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Loir et Cher et la municipalité de Marcilly en Gault. Des projets de mobilisation de la population locale pour redynamiser le centre ont consécutivement été imaginés. Cependant et malgré les actions de communication et de promotion du volontariat entreprises par les sapeurs-pompiers locaux et relayées par la municipalité, l'effectif du centre n'a cessé de baisser pour atteindre désormais un niveau largement insuffisant pour lui permettre de poursuivre son activité. Aussi, le CPI de Marcilly en Gault cessera son activité et sera donc fermé à compter du 1^{er} juillet prochain.

A cette date, la couverture opérationnelle de la commune sera donc partagée, en fonction de la localisation géographique de l'intervention et de la disponibilité, mesurée en temps réel des moyens humains et matériels du SDIS 41, entre les centres de Millançay, Neung/Beuvron, Salbris, Saint Viâtre, Selles St Denis et Romorantin, pour ne citer que les plus proches. L'objectif du SDIS de Loir et Cher étant d'apporter une réponse opérationnelle fiable, efficiente, et donc adaptée, aux habitants de ce territoire. Une attention particulière sera apportée sur les délais de distribution des secours et une évaluation sera faite d'ici la fin de cette année pour analyser et éventuellement proposer les actions correctives nécessaires.

Le SDIS 41 et la municipalité de Marcilly en Gault restent bien évidemment à disposition des citoyens de la commune pour pouvoir répondre aux éventuelles interrogations suscitées. »

Le 8 avril 2021



Lieutenant-colonel Anthony YVON
Chef du groupement Territorial Sud

CIVISME

BRUITS LIÉS AU BRICOLAGE ET JARDINAGE

Veillons à ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, en respectant les horaires suivants

Semaine : 8h30 à 12h et 14h à 19h

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche : 10h à 12h

BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Interdit par le règlement sanitaire du département

Dépôt des déchets route de Neung espace dédié géré par le SMICTOM



ANIMAUX DOMESTIQUES

Ne laissons pas aboyer nos animaux de façon intempestive. La divagation des animaux est interdite. Sur les chemins communaux les chiens doivent être tenus en laisse.

VIGILANCE D'ÉTÉ POUR LES VACANCES

Prévenez vos voisins, faites relever votre courrier.

Rangez tout ce qui peut aider les cambrioleurs.

Ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur.

Avisez la Gendarmerie compétente de votre absence



LA VIE SCOLAIRE

PREPARATION D'UNE RENTREE BIEN PARTICULIERE : LE RPI

Le passage d'une école de village avec tous les niveaux à un Regroupement Pédagogique Intercommunal constitue une petite révolution.

Cette situation exceptionnelle dont Marcilly jouissait depuis des années se devait de disparaître avec la diminution inexorable des effectifs.

La Mairie, de concert avec l'Education Nationale, s'est attachée à assurer la transition dans les meilleures conditions possibles.

C'est ainsi, que, malgré la Covid 19, la concertation s'est opérée au travers :

- de la réunion en visio-conférence du 12 mai 2021 avec Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et tous les intervenants, maires et professeurs du RPI
- de la réunion du 18 mai 2021 avec les personnels
- de la réunion du 18 mai 2021 avec les parents élus
- et enfin du Conseil d'Ecole du 24 juin 2021.

Par ailleurs l'annonce du déménagement imminent et donc du départ de la cantinière de l'école a mis la municipalité dans l'obligation de trouver une alternative en urgence pour la rentrée : l'option « livraison de repas froids » a été étudiée à l'expérience des collectivités voisines et dans le souci du meilleur rapport qualité/prix.



LA VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Jacky CHARTRIN	02 54 96 13 05
AMICALE des SAPEURS POMPIERS	Stéphane AUGER	02 54 96 00 05
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
COMITÉ de la FOIRE de MARCILLY	Vincent VAISSIERE	07 82 63 65 96
Le RÉVEIL de MARCILLY	Jean Pierre MIGNOT	02 54 96 31 78
Les ENFANTS MARCIGAUTAIS	Frédéric CHARBONNIER	enfantsmarcigaultais@gmail.com
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	02 54 96 15 41
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Jeux de société)	Chantal YOUNÈS	06 21 28 57 84
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Marcel SIVOYON	02 54 96 67 09
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
FAMILLES RURALES	Matthieu PICOT	assocfamilles.ruralesmarcilly@sfr.fr
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 63 12 33 09



ASSOCIATION VIE ET SANTÉ

Les membres du bureau exécutif (Chantal YOUNES, Sylvie MASSE, Michelle GRARE, Evelyne CEBEI-RO et Françoise SAUTRAY se sont réunis en session extraordinaire le jeudi 27 mai à 17h30 à la salle des fêtes avec l'ordre du jour suivant :

Démission de la présidente et de la trésorière.

Recrutement de deux nouvelles professeures.

Assemblée générale

Reprise des cours

La présidente Chantal YOUNES et la trésorière Sylvie MASSE ont présenté leur démission (fonctions exercées depuis plus de 30 ans). Le bureau exécutif en a pris acte et a procédé à la nomination des nouvelles dirigeantes.

Françoise SAUTRAY Présidente,

Evelyne CEBEIRO Trésorière,

Michelle GRARE Secrétaire,

Sylvie MASSE et Chantal YOUNES membres du bureau.

La pérennité de l'association est assurée.

Patricia CARRE assurera les cours de gymnastique en remplacement de Martine TOUYERAS

Magalie APPOLAIRE dirigera les cours de yoga à la place de Marylène DESCHAMPS. Vous pourrez les rencontrer lors de l'assemblée générale.

Après deux années fortement impactées par les confinements subis à cause de la pandémie nous espérons vivement reprendre les activités (gym, yoga, cartonnage et échecs etc...) en septembre.

Une information générale sera distribuée à l'ensemble des habitants (date de l'assemblée générale et reprise des cours).

Nous espérons vous revoir aussi nombreux que les années précédentes.

Pour des renseignements supplémentaires vous pouvez contacter :

Françoise SAUTRAY 06 81 20 20 56

Evelyne CEBEIRO 06 83 33 68 12



VIE ET SANTE
ATELIER D'ECHECS
ENVIE de JOUER aux ECHECS
à MARCILLY EN GAULT ?
SAISON 2021-2022

(Respect des gestes barrières et distanciation respectée)

A raison d'1 heure par semaine encadrée par le président de l'Echiquier romorantinais et pour un coût prévisionnel de 120 € sur l'année scolaire.

(gratuité pour un enfant accompagné)

Si vous êtes intéressé(e), enfant de plus de 10 ans, adolescent, adulte, que vous soyez débutant, de niveau intermédiaire ou confirmé, faites vous connaître auprès de la mairie de Marcilly en Gault ou à l'adresse mél

grasser.aline@gmail.com ou encore au : 06 27 62 59 95



LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS

Une année mouvementée pour les randonneurs qui ont été obligés d'annuler leurs 2 principaux événements : la randonnée de printemps et la randonnée dinatoire du début de l'été. Cependant ils ne se sont pas laissés abattre et dès que cela a été autorisé et en accord avec Saint Viâtre, ils se sont donné rendez-vous pour organiser des marches en petits groupes en respectant les gestes barrières. Bientôt l'Assemblée générale et la perspective avec la vaccination, d'un retour à une activité plus classique.

Le bureau



NOUVELLE ASSOCIATION À LA RENTRÉE

Nouvelle association à Marcilly en Gault,
Place au « Tennis de Table Loisir. »
Contacts : Virginie DUPRAY : 02 54 98 14 65



ÉTANG DES AUBIERS

Des champions du monde à l'étang des Aubiers !



Notre ancien 1^{er} Adjoint au Maire, Bernard CHAUVIN, toujours à l'affût de ce qui peut valoriser notre village – rappelez-vous : le jeu des 1000 €uros, les concerts du Réveil de Marcilly en Gault, toutes les fêtes et foires pour lesquelles il s'est démené (pas chauvin pour rien !) – a su détecter parmi les nombreux adeptes de l'étang communal, 2 pêcheurs, et pas des moindres !

Didier Delannoy et son fils Paul, âgé de 15 ans, sont des passionnés de la « pêche au coup » (traduisez « pêche à la ligne sophistiquée »). Encore en activité en région parisienne mais bénéficiant d'une maison de famille dans le village depuis 20 ans, ils ne loupent aucun congé et.... aucun confinement pour être assidus... à l'étang de Marcilly qu'ils préfèrent entre tous, à la fois pour la beauté, l'entretien du site et la qualité de l'organisation de l'activité (bravo à l'association communale de pêche à la ligne !).

Et quelle satisfaction ! L'autre jour, 14 carpes en une après-midi !

S'ils sont tous les deux bardés de titres et de médailles (Didier, 6 fois champion de France, 2 fois champion d'Europe en 2012 et 2015, champion du monde en 2013 en Pologne ; Paul qui a commencé à pêcher à l'âge de 5 ans, lauréat de nombreux concours, a remporté récemment le championnat du monde dans sa catégorie en Espagne), ils n'en revendiquent pas moins une forme d'éthique : pêche « no kill », bien sûr, mais hameçons sans ardillon. Il ne s'agit pas d'esquinter les poissons !

A les observer dans leur savoir-faire tranquille et à la façon délicate dont ils remettent les poissons à l'eau, on en est vite persuadé !

A.M-G

LECTURES PARTAGÉES : UNE SÉLECTION PROPOSÉE

Audur Ava OLAFSDOTTIR (islandaise) : « **Rosa candida** » 2007.

Dans le monde d'Arnljótur, vingt-deux ans, il est question de boutures, de graminées et surtout de sa fierté, les roses à huit pétales, les Rosa candida. Sa passion dans la vie : le jardin et les fleurs. Une nuit, dans une serre, Arnljótur et Anna s'aiment, ils se connaissent à peine, pourtant leurs existences en seront chamboulées à jamais car, en Islande, les filles naissent bien dans les roses...



Jean Claude GRUMBERG : « **La plus précieuse des marchandises** » 2019

L'histoire commence comme tant d'autres agréables. *Et, non, non, non*, Grumberg nous met en garde : *il n'est pas question ici de l'histoire du Petit Poucet*. Magnifique conte !

Walter TEVIS (EU) : « **Le jeu de la dame** » « 1957 » (La série tirée du roman connaît un grand succès sur Netflix)

Petite fille, Beth Harmon a appris les échecs à l'orphelinat. Prodigieusement douée, elle devient rapidement une joueuse exceptionnelle. Mais le milieu des échecs est féroce, les intrigues les plus sounoises sont permises, et les Etats vont jusqu'à s'affronter à travers leurs champions respectifs. Sa rencontre avec le champion soviétique sera l'occasion d'une confrontation impitoyable.

Sylvain PRUDHOMME : « Par les routes » 2019

Il y est question de la vie, de l'amour et des chemins que l'on prend. Un homme arrive, un autre part, le premier trouve sa place et le second s'égare.

Delphine De VIGAN : « **Les enfants sont rois** » 2021

A travers l'histoire de deux femmes aux destins contraires, " Les enfants sont rois" explore les dérives d'une époque où l'on ne vit que pour être vu. Des années Loft aux années 2030, marquées par le sacre des réseaux sociaux, Delphine De Vigan offre une plongée glaçante dans un monde où tout s'expose et se vend, jusqu'au bonheur familial.

Simon HUREAU : « **L'oasis** » BD DARGAUD 2020

Simon Hureau raconte comment il a peu à peu redonné vie à son jardin abandonné à la friche par son ancien propriétaire. Sans connaissances particulières sur le sujet, l'auteur, avec beaucoup de recherches, de passion, parvient à recréer à partir d'un no-man's land une véritable oasis de biodiversité, et témoigne ainsi des capacités de résilience de la nature, pour peu qu'on lui file un coup de main. Un livre d'autodidacte érudit, passionné et passionnant. Magnifiques planches d'insectes, plantes, ...

"L'Oasis" obtient le prix Région Centre Val de Loire du festival de Blois 2020.

Thierry MARX : « **Le dictionnaire de ma vie** » 2019

Thierry Marx a grandi au cœur du quartier populaire de Ménilmontant. Son parcours scolaire chaotique lui ferme les portes de l'école hôtelière. Aujourd'hui, c'est un chef étoilé mondialement connu, qui dirige plusieurs établissements dans le monde entier. Il nous dévoile dans ce livre les valeurs au cœur de sa double réussite de chef cuisinier et de chef d'entreprise.

Jean Echenoz : « **Ravel** » 2006

Ravel fut grand comme un jockey. Son corps était si léger qu'en 1914, désireux de s'engager, il tenta de persuader les autorités militaires qu'un pareil poids serait justement idéal pour l'aviation. Cette incorporation lui fut refusée, d'ailleurs on l'exempta de toute obligation mais, comme il insistait, on l'affecta sans rire à la conduite des poids lourds. C'est ainsi qu'on put voir un jour, descendant les Champs-Élysées, un énorme camion militaire contenant une petite forme en capote bleue trop grande agrippée tant bien que mal à un volant trop gros. Ce roman retrace les dix dernières années de la vie du compositeur français Maurice Ravel (1875-1937).

Michèle VAISSIERE

APPRENDRE À CHASSER



Une démarche à succès renouvelée cette année encore. Thierry MARCHET et Jean Claude FREBOUR, proposent d'inviter les jeunes chasseurs de Marcilly en Gault, pour les initier à "la chasse devant soi" aux chiens d'arrêt ou chiens leveurs de gibiers (type Labrador, Springer...). Et cela, pendant la période de chasse d'Octobre à fin Décembre.

Les jeunes chasseurs, peuvent prendre contact avec Thierry au 06 21 49 01 63, pour connaître les dates de disponibilités.

L'invitation se fera sur la propriété "La Charmoise", route de St Viâtre à Marcilly.





EXPOSITION

**PEINTURES / SCULPTURES
PHOTOGRAPHIES**

MARCILLY EN GAULT

**4 SEPTEMBRE 2021
14H-19H vernissage 18H**

**5 SEPTEMBRE 2021
10H-18H**

NATHALIE CIRINO

INVITÉE D'HONNEUR

Avec Christine **GOUJON**, Miguel **LEBRON**,
Chantal **BARBOU**, Michèle **NEUHARD**,
Virginie **GROLEAU** et Agathe **GROLEAU**
Hubert **CHEVALLIER**, Philippe **MOLLER**
Yodeline **CHABOT**, Alain **BODARD**
Liba **W.STAMBOLLION**, Bernard **HUET**

Artistes professionnels, amateurs confirmés, des villages de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs

Avec le Comité des Fêtes de Marcilly en Gault



Les habitudes de consommation, la croissance démographique, l'évolution des modes de vie ont eu comme effet de doubler notre production de déchets en 40 ans. Leur traitement coûte de plus en plus cher et les ressources naturelles à partir desquelles sont fabriqués les

déchets ne sont pas inépuisables. Sans donner une nouvelle vie aux objets, nos déchets risquent d'être enfouis en Sologne !



**1000 & 1
PARTAGES
RECYCLERIE
CREATIVE**

La recyclerie 1000 & 1 Partages a pour vocation de réduire nos déchets par la collecte, le tri, la remise en état d'objets, le détournement d'usage et la transformation artistique. Grâce à la vente de ses articles et produits, aux actions de sensibilisation, à l'éducation à l'environnement, elle contribue également à créer du lien social en milieu rural.

En 2020, ceux sont près de 30 tonnes de déchets collectés avec la participation d'une dizaine de bénévoles et une salariée. Actuellement, nous avons deux salariées et un volontaire en service civique.

Partage, coopération, confiance, sont les maîtres mots de l'association. Nous vous invitons à découvrir, au cœur de Neung-sur-Beuvron, notre boutique du réemploi sur 2 étages avec des espaces dédiés au prêt-à-porter, à la puériculture, à la vaisselle, à la décoration, à la mercerie auxquels s'ajoutent des meubles dans un autre local prêté par la mairie. Grâce aux compétences de chacun, l'équipe propose des ateliers de partage et d'animation créant ainsi un lien social où chacun se sent utile. Il y a par exemple l'atelier « Zéro Déchet » où l'on apprend à coudre et à transformer les vieux tissus. Nous développons aussi des ateliers de fabrication pour une cuisine anti-gaspillage et l'élaboration de produits ménagers. Quant au papier recyclé, il est utilisé pour l'atelier vannerie. Certains bénévoles, plus bricoleurs, cherchent à animer le « Café réparation » où l'on pourra y réparer votre petit électroménager. Nous recherchons également des bénévoles qui pourraient remettre en état aussi les vieux vélos avant qu'ils soient mis en vente pour un prix modique.

L'adhésion à l'association est à partir de 5 €.

N'hésitez pas à partager et créer un lien avec l'association en déposant des articles, en redonnant vie à des objets, en participant aux ateliers ou en mettant vos compétences au service de l'association pour le bien de tous.

Le samedi 15 mai, des activités seront proposées entre 10h et 16h : troc plantes - découverte de la grainerie et ateliers au jardin (programmation à venir).

14, place Charles de Gaulle
41210 Neung-sur-Beuvron
02 54 96 10 05
06 68 26 30 01
info@1000et1partages.org

Horaires d'ouverture :

Mardi de 14 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30



Pour les dons :

Les dons sont possibles aux horaires d'ouverture à partir de 3 sacs ou cartons, merci de prendre sur rendez-vous au 02 54 96 10 05
(Pas de dépôt à terre et devant le local SVP)

www.1000et1partages.org

Notre groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/518762648287634>

Site e-commerce : <https://1001-partages.eproshopping.fr/>

SMICTOM SOLOGNE : TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES

TRIONS NOUS BIEN ? PETIT RAPPEL

UN GESTE SIMPLE
POUR UN TRI EFFICACE

VOS CARTONS VOLUMINEUX DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2021

DÉCHÈTERIE

LAMOTTE-BEUVRON
SALBRIS
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE
MARCILLY-EN-VILLETTE
SELLES-SAINT-DENIS
THEILLAY
SOUESMES
LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

Vous avez également la possibilité de déposer gratuitement vos cartons sur nos plateformes de végétaux aux horaires d'ouverture.

CONTACT
www.smictomdesologne.com
smictomdesologne@orange.fr
02 54 88 58 28

NOUVEAUTÉ !

PROCHAINEMENT

Les consignes évolueront pour simplifier le tri et encore plus recycler.

En plus des bouteilles et flacons vous pourrez ajouter dans le bac à couvercle jaune :



Sacs et films plastique

Pots plastique

Barquettes plastique

COMMENT UTILISER LES DÉCHÈTERIES DU SMICTOM ?

Horaires et localisation des déchèteries à votre disposition :



Été (du 16/03 au 15/10)



Hiver (du 16/10 au 15/03)

LA FERTÉ SAINT-AUBIN

Route Loutillière/Rue Denis Pavin

Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Mercredi : 13h30 à 18h

Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi : 13h30 à 17h

SALBRIS

Route de Marcilly-en-Gault

Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Mercredi : 8h30 à 12h

Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h

LAMOTTE-BEUVRON

Route de Chaumont/Tharonne

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Lundi : 13h30 à 17h

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

SELLES-SAINT-DENIS

Route de Marcilly-en-Gault

Lundi et vendredi : 14h à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h

Lundi et vendredi : 14h à 17h

Samedi : 8h30 à 12h

MARCILLY-EN-VILLETTE

Route de Vienne en Val (CD7)

Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 14h à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h

Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 14h à 17h

Samedi : 8h30 à 12h

SOUESMES

Rue des Patouillats

Lundi : 8h30 à 12h

Jeudi et samedi : 14h à 17h30

Lundi : 8h30 à 12h

Jeudi et samedi : 14h à 17h

MÉNESTREAU-EN-VILLETTE

Rue des Falourdes

Lundi et samedi : 14h à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h

Lundi et samedi : 14h à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h

THEILLAY

Rue de la Magdeleine/ Les Terres d'Ardeloups

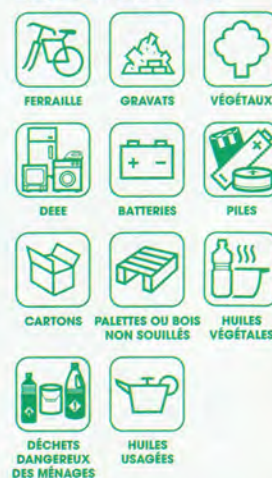
Mardi : 14h à 17h30

Vendredi et samedi : 8h30 à 12h

Mardi : 14h à 17h

Vendredi et samedi : 8h30 à 12h

DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉCHETS INTERDITS



SMICTOM DE SOLOGNE
ZI des Loatières
41 600 Nouan-le-Fuzelier

Création : © JTS conseils
02 47 41 05 55 • www.jtsconseils.com
© Photos : Smictom de Sologne, Citeo, Adobe stock.
Le support est imprimé dans un atelier certifié Imprim'vert.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Un doute, une question ?

Le SMICTOM de Sologne est à votre écoute :

02 54 88 58 28 • smictomdesologne@orange.fr

www.smictomdesologne.com





Tout change.....**RIEN NE CHANGE !**

 **Maison de services au public**

 **France services**
Liberté Égalité Fraternité
Les services du quotidien à côté de chez vous.

Pensez à enregistrer la nouvelle adresse courriel : **franceservices@sologne-des-etangs.fr**

franceservices@sologne-des-etangs.fr

RÉCEPTION DE CHÂÎNES DE TÉLÉVISION

IMPORTANT ! URGENT !

Problèmes de réception de chaînes de télévision dans le village

Des Marcigaultais se plaignent depuis quelque temps de ne plus recevoir certaines chaînes.

Le recensement de ces difficultés devrait permettre d'établir une situation claire et d'argumenter auprès des entreprises concernées afin de revenir à un fonctionnement normal.

Merci de remplir le coupon ci-dessous et de le déposer en mairie le 14 juillet au plus tard.



Nom

Prénom

Adresse

N° de téléphone

Chaînes non disponibles :

-
-
-
-

Depuis quelle date ?

Démarches déjà entreprises :

Autres commentaires

Marcilly en Gault, le

Signature



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	TIPHAINE	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Esthéticienne	Camille B	06 45 38 21 29
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Malgorzata NIEZGODA dite Margot	02 36 38 25 77
Ostéopathie	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
Secrétariat externalisé	Hélène PORTA	06 07 86 86 38
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquistes « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Taxi	Marie-Hélène BILLOUX	06 24 87 51 52
Taxi	Jean Louis IBANEZ	06 16 51 75 65

NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59
Vente directe (Bœuf, Veau, Porc) à la ferme	Cédric BARDOT	02 54 98 77 69 06 83 87 99 19

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81
Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38

**Mme STROBEL nouvelle assistante maternelle à Marcilly
à compter du 1^{er} septembre 2021**



GITES RURAUX– CHAMBRES D'HÔTES

M. Mme GRISON (gîte et studio)	« Le Doublet » 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
M. Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS	Ferme de Boisquillon (Chambre d'Hôtes)	06 61 58 93 82
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis (Mobil home)	06 84 20 02 07
GITE COMMUNAL de GROUPE	3 route de Millançay	02 54 96 67 06

ÉTAT CIVIL

Ils et elle sont nés

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Noêvan, Dominique, Daniel SAEZ GIOVANNAL né le 19 avril 2021

Gaspard, Marie, Georges, Michel DEMANDRE né le 30 avril 2021

Naïla, Nora, Inaya KHARSOU née le 9 juin 2021

Ils se sont mariés

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés

Le 5 juin 2021 Xavier BRANGER et Harmonie, Mégane, Mélanie BROSSIER

Elles nous ont quittés

Toutes nos condoléances à leurs familles

Le 12 avril 2021 Jeannine Simonne Andrée MILLET à 91 ans, veuve de Jean André PICAULT

Le 27 avril 2021 Georgine, Jeannine PICAULT à 87 ans, veuve de Marc, Robert GARNIER

AGENDA

(Sous réserve de la situation sanitaire)

6 juillet 2021	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
14 juillet 2021	Fête nationale retrouvailles festives inauguration terrain multisport à 17h
4 - 19 septembre 2021	Sculpt en Sologne symposium pierre à Millançay, symposium bois à Chaumont sur Tharonne, jardin des sculptures Château de la Ferté Beauharnais
4 et 5 septembre 2021	Exposition Festival Art Sologne (Communauté de Communes de la Sologne des Etangs) Peintures, sculptures, aquarelles, photos Salle des Fêtes de Marcilly
8 septembre 2021	Assemblée générale Vie et Santé Salle des Fêtes 18h30
19 septembre 2021	Journée mondiale du nettoyage de la planète Rdv Salle des Fêtes à 9h
21 septembre 2021	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30
24 septembre 2021	Réunion de rentrée Les Randonneurs marcillygaultais (à confirmer)
9 octobre 2021	Repas des vendanges A.C.V.S.V
12 octobre 2021	Lectures partagées Salle du Conseil 16h30



LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBAUT

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Aurélien DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h à 12 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 46 30 45 11

Directrice

Professeurs des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

Violaine FERRIÈRE, Arnaud MARSAC (CE 2-CM 1-CM 2)

GARDERIE PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS / FAMILLES RURALES

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 17 53 88 45

Centre de loisirs Tél : 02 36 14 82 84

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 **Soir** : 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi 7 h30 à 18 h 30

Facebook : Centre de loisirs Marcilly C'chouette

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>



UNE NOUVELLE ŒUVRE D'ART URBAIN À MARCILLY



Louyz, peintre, est venue passer deux chaudes journées à Marcilly les 14 et 15 juin pour créer sur le pignon du local des Pompiers une œuvre d'art muraliste qui a été inaugurée le 15 en fin d'après-midi, alors que la peinture était tout juste sèche.

Initialement cet art urbain apparu au Mexique au début des années 1960 avait pour but d'honorer les peuples autochtones du Mexique, eux qui n'apparaissaient pas souvent sur le devant de la scène, et de dire leur importance et leur dignité en racontant par l'image des moments de leur vie ordinaire. La peinture muraliste, en se répandant à travers le monde, s'est aussi diversifiée, notamment en réalisant de magnifiques trompe-l'œil. Mais ici, nous a expliqué Gilles Maddalena, vice-président de Sculpt'en Sologne, nous retrouvons l'esprit initial du muralisme. L'œuvre de Louyz nous parle de la Sologne avec une ambiance de nature et de forêt et des animaux bien plus grands que l'être humain, harmonie renouvelée selon l'artiste ? Et cette fois, ni cerf ni sanglier. Gardée par la salamandre arboricole, une petite fille, au centre du tableau. Elle est étonnamment calme devant cet imposant Martin-pêcheur. De quoi lui parle-t-elle, un livre sur les genoux et un pinceau à la main ? Chacun peut imaginer l'histoire, c'est aussi le but de Louyz : que chacun, en contemplant sa peinture, l'interprète selon ses propres désirs.

La biennale 2021 organisée par Sculpt'en Sologne nous donne à voir, outre l'œuvre de Louyz à Marcilly, d'autres peintures murales en Sologne, notamment à La Ferté Beauharnais, Aubigny, Pierrefitte, Yvoy le Marron. Et du 4 au 19 septembre nous pourrons voir dans le parc du château de La Ferté Beauharnais un Jardin de sculptures monumentales et à Millançay et Chaumont sur Tharonne, des sculpteurs sur bois et des tailleurs de pierre créant de nouvelles œuvres.

Informations sur <https://www.sculptensologne.com/biennale-2021-2/>

François Grison



Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, A. MANDION, F. GRISON, G. FORNETTE, P. CORDIER

Diffusion sur le site de la Mairie : G. FORNETTE



Après la longue série des conseillers du précédent mandat, du personnel municipal, des présidents d'association, voici le tour des conseillers élus pour la 1^{ère} fois le 15 mars 2020 : après Charlène BODARD.....

Patricia CORDIER, 64 ans, en couple, 3 enfants, 8 petits enfants, originaire de Pruniers en Sologne par sa famille, c'est sur plusieurs coups de cœur qu'elle s'est installée en 2004 à Marcilly en Gault.

Après une scolarité classique, collège-lycée à Romorantin, elle s'est d'abord établie à Chartres où, comme vendeuse, elle utilisait ses compétences en anglais dans le quartier touristique pendant 7 ans.

De retour à Pruniers, titulaire du brevet sanitaire et social, elle exerça en qualité d'ATSEM* pendant 30 ans tout en étant animatrice et directrice de centre de loisirs 7 ans durant.

Dirigeante au club de foot de Pruniers pendant 25 ans, elle s'engagea dans les actions du district du Loir et Cher et Ligue du Centre pour la promotion du foot féminin : encadrement de stages au centre technique régional de Châteauroux et coupe nationale des moins de 16 ans à Vichy (on retrouve certaines d'entre elles à l'heure actuelle en équipe de France).

L'entente entre le club de Pruniers et celui de Marcilly fut le facteur déclenchant : coup de cœur pour le village, coup de cœur pour les maisons en briques (c'est une joueuse de Marcilly, secrétaire de mairie qui lui trouva sa maison...) et coup de cœur pour le secrétaire du club, un certain Patrick....

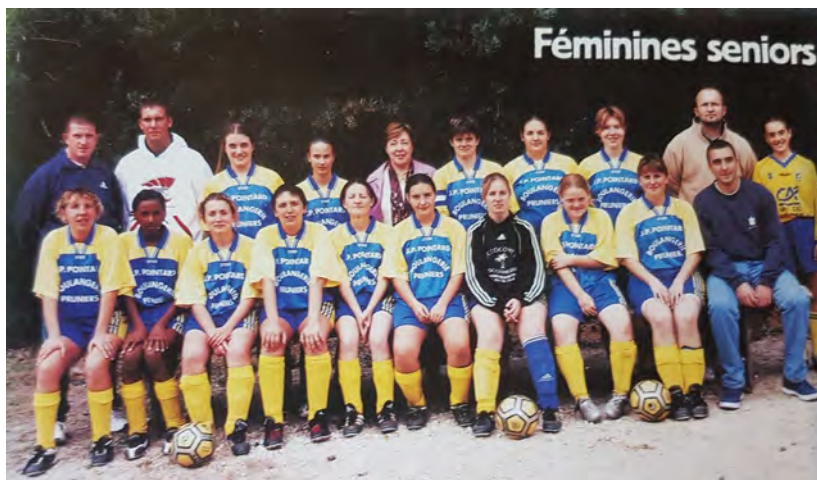
En retraite, certes, mais active : à la tonalité quand elle en parle, c'est l'adjectif qui est le plus important ! Pour les enfants et petits enfants elle se partage entre La Rochelle, Gy en Sologne, et Clermont-Ferrand. Dès qu'elle le peut, elle voyage en Italie... Plus près de chez elle, elle aime les balades à vélo (la distribution du bulletin dans les écarts), la chorale, les échecs, le jardinage, le cartonnage, la déco, les ateliers pour enfants !

Il lui manquait une activité à la Mairie ! Son goût pour le monde associatif, le collectif et l'intergénérationnel lui vaut d'être sollicitée pour faire partie du nouveau Conseil Municipal. Riche de son expérience professionnelle, elle suit plus particulièrement le centre de loisirs et l'école ; par ailleurs, responsable du CCAS elle oriente les personnes en difficulté dans le domaine social.

« Il faut que ça bouge ! » dit-elle, et avec elle ça bouge !

Propos retranscrits après conversation avec l'intéressée et validés par elle-même.

Merci Patricia CORDIER



Prochain numéro début octobre. Les articles sont à faire parvenir à la rédaction pour le 20 septembre date butoir. Merci d'avance !

Aline MOLLER-GRASSER

grasser.aline@gmail.com

